



Le projet de couverture de l'A12 adopte une gestion pionnière des sols. Elle est donnée en exemple

A Bertigny, les sols ont leur mot à dire



Infographie: La Liberté | Source: Centre de compétences sur les sols



« STÉPHANE SANCHEZ

Durabilité » La démarche est pionnière en Suisse: l'Etat de Fribourg va tenir compte de la qualité des sols pour dessiner les plans du vaste projet Chamblieux-Bertigny, toujours estimé à environ 150 millions de francs. Et des sols, il y aura: la future couverture de l'A12, sur une longueur de 1255 mètres, permettra d'aménager un vaste pôle urbain en pleine agglomération fribourgeoise, entre la Chassotte et Villars-Vert. Soit 80 hectares de terres qui accomplissent en toute discrétion quantité de fonctions vitales. Leur prise en compte précoce, dans ce projet, était en vedette vendredi lors du Congrès de la société suisse de pédologie, à la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR).

1 Pourquoi les sols sont-ils restés muets?

Parce que les urbanistes parlent du sol «en tant que surfaces à bâtir», et tout au plus dans une optique paysagère ou de biodiversité, expliquait vendredi Igor Andersen, directeur associé d'Urbaplan, devant un parterre de pédologues. La Direction des infrastructures (DIME) a mandaté son bureau d'urbanisme pour accompagner cette gestion durable des sols. «C'est le climat qui a placé le sol au cœur des réflexions urbanistiques», poursuit-il. Rare et non renouvelable, le sol remplit en effet quantité de fonctions cruciales: il séquestre le CO₂; il stocke et épure les eaux, par infiltration; il abrite les micro-organismes et nutriments nécessaires à la végétation; il se refroidit par évapotranspiration et contribue au rafraîchissement urbain. De quoi gérer les ruissellements, favoriser la biodiversité urbaine et combattre les îlots de chaleur par une arborisation accrue (microforêts) ou des parcs urbains viables.

2 Un guide et des fonctions des sols privilégiées

Plusieurs services de la DIME, le Centre de compétences sur les sols (CCSols), Grange-neuve, la HEIA-FR, la Fondation suisse pour le développement durable et la Région Morges se sont mis autour de la table en février 2022, pour définir des «intentions» en matière de sols et établir un

guide, publié en septembre. Base de départ: la vision directrice du projet Chamblieux-Bertigny, issue du mandat d'étude parallèle (MEP) mené entre 2019 et 2020. Elle découpe le projet Chamblieux-Bertigny en quatre secteurs.

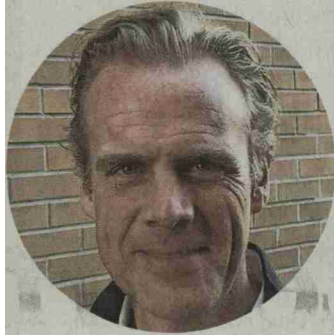
La couverture de l'autoroute sera l'occasion de créer des sols nouveaux, où les fonctions d'habitat et de régulation seront privilégiées, a décidé le groupe. Dans le futur quartier d'habitation et de services de la Chassotte, l'accent portera sur la biodiversité et la régulation, qui sera renforcée (en particulier l'infiltration de l'eau). Côté colline de Moncor, où se situera le Pôle santé (le futur HFR, avec un campus santé) et activités, il s'agira de limiter les îlots de chaleur et de permettre l'épuration et la rétention des eaux. Dans l'entre-deux se trouvera le parc d'agglomération: la priorité ira à la fonction d'habitat et de régulation des sols, qui garderont aussi un rôle de production agricole.

3 Des données pour étayer les intentions du guide

Le CCSols, basé à Zollikofen (BE), a mené une campagne de terrain à Chamblieux-Bertigny à la fin de l'été 2021, durant deux mois. Des centaines de prélèvements ont été effectués, jusqu'à 1 m 50 de profondeur, notamment pour déterminer l'épaisseur des couches de sol, la granulométrie (taux d'argile, de limon et de sable), l'acidité, ainsi que les taux de matière organique et de carbonates, qui affectent la fertilité, explique la cheffe de projet Emilie Carrera. Aucune mesure de pollution n'a été faite. Le CCSols a produit 194 cartes de propriétés des sols du secteur, à différentes profondeurs. Parmi les thèmes illustrés vendredi: le régime hydrique, la rétention d'eau, le ruissellement, le potentiel de régulation du climat, ou encore l'épaisseur des couches organiques et minérales, plus ou moins favorables à l'essor des systèmes racinaires.

4 Un cahier des charges pour les planificateurs

«Ces cartes permettent d'enrichir les orientations de développement du secteur et les intentions du groupe pluridisciplinaire», indique Igor Andersen. Le tout, une fois vul-



«Le climat a placé le sol au cœur des réflexions urbanistiques»

Igor Andersen

garisé et synthétisé, nourrira un chapitre – c'est la grande nouveauté – du cahier des charges des différentes études (MEP) prévues pour chaque secteur. «Ce chapitre dira quels sont les points auxquels les planificateurs devront être attentifs. Pour la première fois à ce stade de planification, la manière de préserver et de tirer parti de la qualité des sols existants sera un élément

parmi d'autres, dans la pesée d'intérêts.»

Trop tôt pour dire précisément comment les sols influenceront les projets de chaque secteur. Mais les réponses ne vont pas tarder. La couverture de l'A12 sera en effet mise à l'enquête durant le deuxième semestre 2023 et le crédit de construction devrait être sollicité en 2026, une fois les offres reçues, indique la DIME. Le MEP du Pôle santé et activités, qui a son propre comité de pilotage, «sera lancé bientôt», selon la DIME. Côté Chassotte, l'Agglo a pris le lead et élabore une feuille de route avec les communes concernées et l'Etat. Le parc, lui, sera piloté par le même comité que la couverture de l'A12. Le concours concernant ce parc, «en préparation», sera coordonné avec les travaux menés pour les autres pôles et viendra donc en dernier.

5 Des moyens pour maintenir les objectifs

Pour accompagner cette gestion, un outil de monitoring de la qualité des sols sera élaboré, notamment avec la région de Morges, qui a développé un outil cartographique. En outre, un groupe d'accompagnement assurera la coordination entre les différents secteurs. »

TROIS PRÉREQUIS POUR LE NOUVEAU SITE DE L'HÔPITAL

Le projet Chamblieux-Bertigny, c'est aussi un nouvel hôpital. Mais trois points doivent être clarifiés «pour bien démarrer le projet», explique Marc Devaud, directeur général de l'HFR. Primo: fixer la localisation de cet hôpital dans le périmètre potentiel, sur la colline de Moncor. «Un concours d'urbanisme va commencer ce printemps. On attend le résultat.»

Secundo: déterminer l'accès au site (dès le chantier), via la sortie Fribourg Sud/Centre de l'A12. «Les discussions vont commencer, mais l'Office fédéral des routes est préinformé.» Tertio: financer la suite des études. «Nous avons pu utiliser notre compte d'exploitation pour payer notre participation aux études en cours (330 000 fr.) et engager un chef de projet dès janvier dernier», note Marc Devaud.

«Mais pour aller jusqu'à la mise à l'enquête, il faudra un crédit d'étude atteignant environ 10% du projet d'hôpital, projet dont le coût global dépassera à coup sûr 500 millions de francs. Des discussions sont en cours avec l'Etat.» «Situer le début des travaux en 2026 n'est plus très réaliste», note le directeur général de l'HFR, qui avertit: «Si le futur site n'est pas opérationnel en 2035, le maintien parallèle du site actuel nous coûtera très cher.»

En attendant ces trois prérequis, le chef de projet travaille sur le programme des locaux, dans un souci d'efficacité énergétique, d'économies d'exploitation et d'adaptabilité aux évolutions de la médecine. L'intégration d'autres missions (hôpital de guerre, hôpital pandémique) doit être débattue. SZ